

Mobilité et transport



Gare de Questembert



Pour QUI ?

- Collectivités territoriales
- Bailleurs sociaux
- Communes
- Gestionnaires délégués
- Associations

Les fonds disponibles

- Fonds Régional contrat de partenariat Pays de Vannes
- Programme Européen ITI FEDER

Aires multimodales

- Aires multimodales sur les pôles d'équilibre du Pays de Vannes combinant plusieurs modes de transport (covoiturage, vélo, transport collectif...) Équipements secondaires intermédiaires permettant le rabattement vers le pôle d'échange multimodal (PEM) de la gare de Vannes et les aires multimodales des pôles d'équilibre.
- Études et expérimentation de systèmes d'informations intermodaux, en concordance avec les outils existants.
- Actions innovantes de transports collectifs : appui aux nouvelles lignes de desserte prioritaire, transports à la demande, auto-partage.

Déplacements doux

- Études et équipements favorisant les modes de déplacements doux.
- Création d'aménagements cyclables à vocation intercommunale : travaux d'aménagement de bandes cyclables, de sécurisation de traversée de carrefours sur les axes structurants : Canal de Nantes à Brest, Rochefort en Terre, Questembert, plages de Damgan et de la Presqu'île de Rhuys, centre-bourgs vers des lieux de loisirs.



Exemple de projet sélectionné

Création d'une aire multimodale à Sarzeau

Le projet de pôle d'échange multimodal à Sarzeau s'inscrit dans la continuité du Plan Global de Déplacements de la Presqu'île de Rhuys, dans lequel les caractéristiques envisagées pour un pôle d'échanges étaient :

- un lieu de correspondance et d'intermodalité
- une triple fonctionnalité: transport, services, urbanité
- une localisation stratégique (centrale)
- un espace public de qualité

Il sera localisé aux abords de la Départementale 780, au lieu-dit La Corderie à Sarzeau, à proximité du centre-bourg de Sarzeau, du Parc d'activités de Kerollaire et du plan vélo de la presqu'île de Rhuys.

Le pôle d'échange multimodal comprendra :

- quai pour les bus,
- borne de recharge électrique,
- 18 places de parking dont deux places pour les personnes à mobilité réduite et deux places taxis,
- un abri vélos,
- tables de pique-nique,

Un travail d'aménagement qualitatif a été réalisé afin de favoriser l'insertion du pôle dans son environnement.

Cette fiche a été conçue dans le cadre du contrat de partenariat porté par le Pays de Vannes. Pour plus de renseignements, merci de contacter le Pays de Vannes au 02 97 47 07 09 ou sur www.pays-vannes.fr